



Communiqué de presse
Paris, le 26 août 2026, 18h00

Communiqué de presse d'Altarea relatif au dossier Primonial

Altareit annonce la diffusion par sa société mère, Altarea, d'un communiqué relatif à la conclusion par Altarea et une de ses filiales, Alta Percier (détenue indirectement par Altareit), avec les actionnaires de Praemia (ex Primonial) d'un accord global, mettant fin au litige en cours devant la Cour d'appel de Paris.

Altareit est détenue à hauteur de 99,85 % par Altarea.

Pour accéder au communiqué disponible sur le site Internet d'Altarea (www.altarea.com, rubrique Finance / Informations réglementées) : <https://www.altarea.com/finance/informations-reglementees/>

A propos d'Altareit - FR0000039216 - AREIT

Filiale à 99,85 % du groupe Altarea, Altareit dispose d'un savoir-faire de promoteur couvrant l'ensemble des classes d'actifs immobiliers : logement, bureau, commerce, logistique, hôtellerie, résidences services, infrastructures photovoltaïques et data centers. Cette spécificité lui permet de répondre efficacement et de manière globale aux enjeux de transformation des territoires. Altareit est coté sur le compartiment B d'Euronext Paris.